

## DÉROULEMENT DU TOURNOI

### Tournoi des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> régional masculin 2022.2023

En application du RPE RM, et de vos résultats sportifs en régionale masculine, nous vous confirmons que vos équipes sont qualifiées pour participer au tournoi des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> qui aura lieu le dimanche 14 mai à Riaillé (salle des Etangs).

A l'issue de ces matchs, en fonction des résultats obtenus au cours de ce tournoi final, les équipes seront classées de 3 à 6 dans le classement de fin de saison pour l'attribution des montées. Les équipes qui ne participeraient pas à ces rencontres seront classées dernières du tournoi et ne pourront accéder à la Pré-Nationale. Les montées en Pré-Nationale se feront en fonction de ce classement, conformément au tableau des montées et descentes.

Formule sportive :

Tournoi 2èmes et 3èmes RM			
F2MA001	Dim 14/05/23 13:30	ASC ERDRE DONNEAU 🏐 ATHLETIQUE CLUB LONGUEEN	SALLE DES ÉTANGS
F2MA002	Dim 14/05/23 13:30	ENTENTE CHOLETAISE VOLLEY-BALL 🏐 SABLES ETUDIANTS CLUB	SALLE DES ÉTANGS
F2MA003	Dim 14/05/23 15:30	Vainqueur match n°1 🏐 Vainqueur match n°2	SALLE DES ÉTANGS
F2MA004	Dim 14/05/23 15:30	Vaincu match n°1 🏐 Vaincu match n°2	SALLE DES ÉTANGS

Informations complémentaires :

- Match joué en 2 sets gagnants de 25 points (tie break de 15 points)
- Tenue de la feuille de match par le club organisateur
- Désignation arbitres assurée par la CRA (2 arbitres par match)

Jean-Michel QUENTIN  
Président de la Commission Régionale Sportive Seniors